

Préparer un Certificat Universitaire en Droit canonique

3 spécialisations :



Officialité



Chancellerie et administration des biens ecclésiastique



Vie consacrée



ICP

FACULTÉ
DE DROIT CANONIQUE

Contacts

Doyen : **Prof. Ludovic Danto**

Vice-Doyen et directeur du 2^{ème} cycle :

M. l'Abbé. Cédric Burgun

Délégué pour les certificats :

M. l'Abbé Albert Jacquemin

Secrétariat du Doyen et chargée de mission : **Mme Cécile Madeddu**

00 (0)1 44 39 52 82 – droit.canonique@icp.fr

Secrétariat des études : **M. Kirill Tchourmassov**

+33 (0)1 70 64 29 78 - etudes.droit.canonique@icp.fr

Sommaire

Contacts	2
Un Certificat Universitaire en Droit canonique : pour qui ? Comment ?	3
Objectifs	3
Composition d'un diplôme	3
Conditions d'admission	3
Durée	3
3 spécialisations pour des missions ecclésiales distinctes :	3
Certificat Universitaire en Droit canonique spécialisation « Officialité »	3
Certificat Universitaire en Droit canonique spécialisation « Chancellerie et administration des biens ecclésiastiques »	3
Certificat Universitaire en Droit canonique spécialisation « Vie consacrée »	4
Focus sur le stage pour deux spécialisations (Officialité et Chancellerie)	4
Objectifs	4
Contenu	4
Validation	4
Questions pratiques	4
Informations pratiques	5
Comment s'inscrire ?	5
Tarifs	5
Programme 2020-2021	6
Emploi du temps du semestre 1	6
Emploi du temps du semestre 2	6
Description des enseignements 2020-2021	7
Calendrier universitaire	9

Un Certificat Universitaire en Droit canonique : pour qui ? Comment ?

Objectifs

Les certificats valident des formations courtes spécialisées (8 matières). Ils permettent d'acquérir un premier degré de connaissance universitaire des institutions ecclésiales et du Droit canonique. Ces formations sont proposées en présentiel ou en distanciel.

Composition d'un diplôme

Le Certificat Universitaire en Droit canonique propose trois spécialisations, chacune étant composée de 8 cours et d'un stage ou examen final.

Conditions d'admission

L'étudiant doit avoir obtenu le Baccalauréat du Second Degré (civil) et avoir effectué un parcours dans l'enseignement supérieur (ou une validation des acquis de l'expérience).

Durée

Le cursus se déploie sur deux années académiques (2 matières par semestre), avec une possibilité d'adaptation.

3 spécialisations pour des missions ecclésiales distinctes :

Certificat Universitaire en Droit canonique spécialisation « Officialité »



Les tribunaux ecclésiastiques, en France comme à l'étranger, s'occupent d'un nombre croissant de procès, notamment les procédures de nullités de mariage. Leurs besoins en personnel qualifié augmentent : plusieurs missions sont accessibles grâce à ce certificat reconnu par les officialités.

8 matières et un stage (36h) :

- Introduction au Droit canonique
- Droit canonique du mariage 1
- Jurisprudence canonique matrimoniale
- Procédure canonique 1
- Procédure canonique 2
- Droit pénal général
- Droit canonique du mariage 2
- Un cours au choix :
 - o Médecine (cours en présentiel)
 - o Droit canonique pénal spécial et Droit de la pénitence

Certificat Universitaire en Droit canonique spécialisation « Chancellerie et administration des biens ecclésiastiques »



Ce certificat traite tout particulièrement de questions de gouvernance : les évêques et leurs services diocésains sont de plus en plus confrontés à des questions pastorales complexes, pour lesquelles le Droit canonique est un précieux outil pratique et de discernement. Certains services diocésains doivent aussi veiller à la légalité canonique de leurs décisions. Une telle formation donne une première qualification pour rendre service dans l'Église.

A partir de cette année, nous proposons une option « Droit canonique du mariage » pour ceux qui ont en charge un bureau des mariages.

8 matières et un stage dans un service diocésain ou interdiocésain (36h) :

- Introduction au Droit canonique
- Organisation des églises particulières
- Normes générales
- Droit civil et canonique des biens
- Introduction aux droits français et européen des religions¹
- Gouvernement, offices et ministères sacrés
- Droit canonique des personnes physiques
- Droit canonique des personnes juridiques

En option supplémentaire pour ceux qui le souhaitent :

- Droit canonique du mariage 1 (Option complémentaire)

¹ Ancien titre : « Libertés religieuses, laïcité en Droit français et Droit européen »

Certificat Universitaire en Droit canonique spécialisation « Vie consacrée »



Les communautés religieuses sont aujourd'hui confrontées à des questions canoniques précises : mode de gouvernance, regroupement de maisons ou d'instituts, mutualisation des organismes de formations des membres ou encore de gestion du patrimoine. Le Droit canonique de la vie consacrée offre une véritable expertise en tous ces domaines afin d'aider au mieux le gouvernement des instituts.

8 matières et un examen final

- Introduction au Droit canonique
 - Droit canonique de la vie consacrée
 - Droit civil et canonique des biens
 - Introduction aux droits français et européen des religions ²
 - Gouvernement, offices et ministères sacrés
 - Droit canonique des personnes juridiques
- Et deux cours au choix parmi quatre :
- Droit canonique des personnes physiques
 - Droit liturgique et sacramentaire
 - Droit pénal général
 - Normes générales

Focus sur le stage pour deux spécialisations (Officialité et Chancellerie)

Objectifs

Permettre à un étudiant de découvrir la pratique du Droit canonique et par cette expérience, sous la responsabilité conjointe de la Faculté et du maître de stage, de perfectionner ses acquis en vue d'un meilleur service d'Eglise.

Contenu

- Une période d'observation du service (officialité, chancellerie, bureau des mariages, économat diocésain, service de la Conférence des Evêques de France...)
- Une lecture d'un dossier complet (par exemple, demande de dispense, décret ou décision épiscopale, dossier de nullité de mariage, de Privilège de la foi ...) et rencontre avec le maître de stage pour une présentation du cas et un échange.
- Un temps d'application dans une fonction. Par exemple, notaire en officialité ou notaire de curie.

Validation

Le stage donne lieu à un rapport rendu par l'étudiant au plus tard à la fin de la session des examens du semestre en cours, ou dans le délai qui aura été décidé.

Le maître de stage aura à remplir une brève évaluation qui envoyée directement au responsable des stages à la Faculté, signataire de la convention.

Questions pratiques

- L'étudiant se charge de la recherche du lieu de stage (la Faculté peut éventuellement proposer des lieux), d'obtenir son accord et d'établir le projet du contenu du stage.
- Le lieu de stage et le projet doivent être approuvés par la Faculté de Droit canonique ; une convention de stage est signée entre les trois parties.
- Si besoin, la convention peut faire l'objet d'une clause de confidentialité.
- Concrètement, le stage est d'une durée de 36h à répartir en accord entre le stagiaire et l'organisme d'accueil (par exemple 3h hebdomadaires sur un semestre ou une semaine complète) ; la Faculté de Droit canonique étant informée.
- Le stage est non-rémunéré.

² Ancien titre : « Libertés religieuses, laïcité en Droit français et Droit européen »

Informations pratiques

Comment s'inscrire ?

Documents demandés :

- Curriculum vitae
- Lettre de motivation
- Pour les clercs, religieux et religieuses : autorisation écrite de son Ordinaire.

Le dossier est à déposer sur le site SesamICP :

- [Demande d'inscription au CUDC « Officialité »](#)
- [Demande d'inscription au CUDC « Chancellerie »](#)
- [Demande d'inscription du CUDC « Vie consacrée »](#)

Après examen du dossier par le responsable du diplôme, un rendez-vous vous sera proposé (par Skype, Zoom ou téléphone ou à la Faculté de Droit canonique).

Tarifs

Inspirée par la démarche de responsabilité sociale des Universités (RSU), l'opération « **Campus Responsable** » de l'I.C.P. a été lancée en 2013. Elle repose les fondements pédagogiques des universités catholiques et vise à rendre l'expérience universitaire accessible à tous, elle promeut un environnement de travail propice à la réussite et au développement de l'étudiant. Les actions déjà menées ont été récompensées en 2016 par le Trophée Campus Responsable.

Encouragé à poursuivre ces actions, l'aide de chacun est nécessaire. Aussi tous les étudiants inscrits en cursus auront à verser une contribution de 152 €, indépendamment des frais de scolarité, permettant ainsi la poursuite des efforts de l'I.C.P. pour la valorisation de son patrimoine, la valorisation des personnes et la gestion environnementale.

Uniquement pour le tarif en deux ans

« **La contribution de vie étudiante et de campus** » (CVEC) est instituée par la loi « Orientation et réussite des étudiants », promulguée le 8 mars 2018.

Chaque étudiant en formation initiale dans un établissement d'enseignement supérieur doit obligatoirement obtenir, préalablement à son inscription, son attestation d'acquiescement de la Contribution de vie étudiante et de campus, par paiement ou exonération.

Obtenez votre attestation en 2 minutes :






- 1- Connectez-vous ou créez-vous un compte sur MesServices.Etudiant.gouv.fr
- 2- Indiquez votre ville d'études
- 3- Acquiescez-vous de votre CVEC, par paiement ou exonération
- 4- Obtenez votre attestation, à présenter à votre établissement lors de votre inscription

NOMBRE DE PARTS FISCALES	TRANCHES				
	Tarif 1	Tarif 2	Tarif 3	Tarif 4	Tarif 5
MOINS DE 4 PARTS	Plus de 80 000€ par part	Entre 50 001€ et 80 000€	Entre 38 001€ et 50 000€	Entre 20 001€ et 38 000€	Jusqu'à 20 000€
4 PARTS ET PLUS	Plus de 120 000€ par part	Entre 80 001€ et 120 000€	Entre 50 001€ et 80 000€ <i>Etudiants étrangers</i>	Entre 38 001€ et 50 000€ <i>Etudiants clercs (ou envoyé par une institution ecclésiastique)</i>	Jusqu'à 38 000€








	TARIF 1	TARIF 2	TARIF 3	TARIF 4	TARIF 5	FORMATION CONTINUE
CUDC EN LIGNE OU PRESENTIEL EN 2 ANS PAR AN	2210 €	1810 €	1350 €	1050 €	750 €	2430 €
CUDC EN LIGNE OU PRESENTIEL EN 4 ANS PAR AN	1150 €	950 €	710 €	560 €	400 €	

Programme 2020-2021

Emploi du temps du semestre 1

Mercredi	Judi	Vendredi
9h-12h Normes générales @ Ludovic DANTO 		9h00-11h0 Droit canonique du Mariage 1 @ Emmanuel PETIT 
14h-15h Droit canonique du mariage 2 @ Ludovic DANTO 	14h-16h Introduction au Droit canonique @ (M1) Cédric BURGUN 	
	16h-18h Procédure 1 @ Bruno GONÇALVES 	








Emploi du temps du semestre 2

Mercredi	Judi	Vendredi
	9h-12h Introduction aux droits français et européen des religions) @ Emmanuel TAWIL 	9h-12h Droit canonique et civil des biens @ Cédric BURGUN 
	14h-16h Organisation de l'Eglise 1 – Eglises particulières @ Bruno GONÇALVES 	
	16h-18h Droit canonique pénal spécial et droit de la pénitence @ Bruno GONÇALVES 	14h-18h Droit canonique de la vie consacrée @ Philippe TOXE ⁴ 
17h-19h Jurisprudence canonique matrimoniale @ Christian PAPONAUD 	18h30-20h30 Médecine Charles-Eric HAUGUEL 	

Description des enseignements 2020-2021

Par ordre alphabétique des noms des enseignants :

Introduction à l'étude du Droit canonique @	Cédric BURGUN	Jeudi, 14h-16h	Semestre 1
Dans l'Église catholique deux Codes de Droit canonique sont actuellement en vigueur : l'un s'adresse aux fidèles de l'Église latine et l'autre à ceux des Églises orientales catholiques. Dans ce cours, l'accent sera mis sur le Code du Droit canonique de l'Église latine. Ses fondements, ses sources, son lien avec le Concile Vatican II ainsi que ses caractéristiques, feront ressortir son originalité ainsi que sa distinction d'avec le Droit séculier et des Droits ou des disciplines d'autres confessions chrétiennes ou d'autre religions. Quelques questions de méthodologie du Droit canonique seront également abordées afin de donner des outils pour entrer dans la matière.		17/09 (1) – 24/09 (2) – 01/10 (3) – 08/10 (4) – 15/10 (5) – 22/10 (6) – 05/11 (7) – 12/11 (8) – 19/11 (9) – 26/11 (10) – 03/12 (11) – 10/12 (12).	  
Droit civil et canonique des biens @	Cédric BURGUN	Vendredi, 9h-12h	Semestre 2
L'Église possède un patrimoine. Après en avoir précisé son origine et sa finalité, nous étudierons le statut canonique des biens et les règles de leur administration. Nous prendrons aussi en compte la législation civile relative aux biens.		22/01 (1) – 29/01 (2) – 05/02 (3) – 12/02 (4) – 05/03 (5) – 12/03 (6) – 19/03 (7) – 26/03 (8) – 09/04 (9) – 16/04 (10) – 07/05 (11) – 21/05 (12)	 
Normes générales @	Ludovic DANTO	Mercredi, 9h-12h	Semestre 1
La découverte du livre I, dans sa présentation de la Loi, de la coutume, des actes administratifs généraux et particuliers doit permettre une découverte tant du pouvoir de gouvernement décliné sous l'angle législatif et exécutif que d'une lecture transversale des autres Livres du Code.		16/09 (1) – 23/09 (2) – 30/09 (3) – 07/10 (4) – 14/10 (5) – 21/10 (6) – 04/11 (7) – mardi 10/11 (8) – 18/11 (9) – 25/11 (10) – 02/12 (11) – 09/12 (12)	 
Droit canonique du mariage 2 @	Ludovic DANTO	Mercredi, 14h-15h	Semestre 1
Le cours se présente de manière interactive et sous la forme d'un séminaire : à partir de la présentation d'articles et/ou de chapitres de livres restitués par des étudiants, les participants approfondissent des éléments de la Doctrine du mariage canonique vus pendant le cours de « Droit canonique du mariage 1 »		16/09 (1) – 23/09 (2) – 30/09 (3) – 07/10 (4) – 14/10 (5) – 21/10 (6) – 04/11 (7) – mardi 10/11 (8) – 18/11 (9) – 25/11 (10) – 02/12 (11) – 09/12 (12)	 
Procédure canonique 1 @	Bruno GONÇALVES	Jeudi, 16h-18h	Semestre 1
Après une brève présentation de la diversité et de l'originalité des procédures canoniques, on décrira l'organisation des tribunaux ecclésiastiques et leur fonctionnement, Compte tenu de leur importance numérique, une attention plus particulière sera portée aux procès en déclaration de nullité de mariage notamment du fait des changements initiés par le motu proprio <i>Mitis iudex</i> .		17/09 (1) – 24/09 (2) – 01/10 (3) – 08/10 (4) – 15/10 (5) – 22/10 (6) – 05/11 (7) – 12/11 (8) – 19/11 (9) – 26/11 (10) – 03/12 (11) – 10/12 (12).	 
Organisation de l'Église 1 Les Églises particulières @	Bruno GONÇALVES	Jeudi, 14h-16h	Semestre 2
Le cours présentera dans un premier temps la constitution propre de l'Église particulière en droit latin (cc. 360-374) soulignant notamment la place spécifique de son Pasteur propre et également les différentes figures épiscopales qui lui sont adjointes (cc. 375-430). Dans un second temps, le cours détaillera l'organisation interne d'une Église particulière la présentant en tryptique : Les conseils et le synode diocésain (c. 460-468 ; 492-493 ; 495-502), la curie diocésaine (cc. 469-491 ; 494), enfin les différentes communautés (paroisses, chapellenie ... cc. 515-572).		21/01 (1) – 04/02 (2) – 04/03 (3) – 11/03 (4) – 18/03 (5) – 25/03 (6) – 08/04 (7) – 15/04 (8) – 06/05 (9) – 20/05 (10 et 11) (10h-12h, puis 14h-16h) – 21/05 (12) (14h-16h)	

Droit canonique pénal spécial et Droit de la pénitence @	Bruno GONÇALVES	Jeudi, 16h-18h	Semestre 2
<p>Après avoir étudié en droit pénal général ce qui concerne l'imputabilité des délits et les différents genres de sanction, nous détaillerons dans la première partie les délits les plus graves réservés à la Congrégation de la Doctrine de la foi tant substantiellement que procéduralement.</p> <p>La seconde partie de cet enseignement sera réservé à l'étude du droit de la pénitence. Le sacrement est en effet une réalité non seulement sacramentelle (c. 959-997) mais également un lieu de rémission de certaines peines canoniques au for interne (c.1357).</p>		21/01 (1) – 04/02 (2) – 04/03 (3) – 11/03 (4) – 18/03 (5) – 25/03 (6) – 08/04 (7) – 15/04 (8) – 06/05 (10h-12h et 16h-18h) (9 et 10) – 20/05 (11) - 21/05 (12) (16h-18h)	 
Médecine	Charles-Eric HAUGUEL	Jeudi, 18h30-20h30	Semestre 2
<p>Afin d'aider à juger la validité ou non d'un consentement ou d'un engagement dans l'Eglise, ce cours a d'abord pour objet de donner les connaissances médicales nécessaires pour demander, comprendre et apprécier une expertise et ses conclusions.</p> <p>Après un rappel anthropologique et un court exposé de sémiologie sont abordés les principaux syndromes de la maladie mentale (personnalités pathologiques, tableaux névrotiques, maladies psychotiques) mais aussi les addictions et les perversions, les dysfonctionnements sexuels.</p> <p>Ce cours s'adresse également aux personnes qui, dans un diocèse, une congrégation, une association de fidèles, un mouvement d'Eglise, auraient besoin de ces notions en vue d'un meilleur exercice de leurs responsabilités de gouvernance, de discernement, d'accompagnement.</p>		21/01 (1) – 28/01 (2) – 04/02 (3) - 11/02 (4) – 04/03 (5) – 11/03 (6) – 18/03 (7) – 25/03 (8) – 08/04 (9) – 15/04 (10) – 06/05 (11) – 20/05 (12)	
Jurisprudence canonique matrimoniale @	Christian PAPONAUD	Mercredi, 17h-19h	Semestre 2
<p>Ce cours est consacré à la jurisprudence canonique en matière de nullité du mariage. On portera une attention plus particulière aux chefs de nullité les plus fréquemment soulevés. L'enseignement donné s'appuie principalement sur les sentences du Tribunal de la Rote romaine dont la fonction est de veiller à l'unité de la jurisprudence.</p>		20/01 (1) – 27/01 (2) – 03/02 (3) - 10/02 (4) – 03/03 (5) – 10/03 (6) – 17/03 (7) – 24/03 (8) – 07/04 (9) – 14/04 (10) – 04/05 (11) – 12/05 (12)	
Droit canonique du mariage 1 @	Emmanuel PETIT	Vendredi, 9h-11h	Semestre 1
<p>« Consensus facit nuptias » : Notre cours présente la doctrine canonique du mariage. Nous présenterons les propriétés et les fins du mariage et les articulerons avec la dimension sacramentelle, propre au mariage des baptisés. Nous étudierons les conditions de validité de l'union matrimoniale (empêchements, consentement et forme canonique) et la manière dont le droit affronte l'échec de la vie conjugale (séparation, dissolution, nullité du mariage)</p>		18/09 (1) – 25/09 (2) – 02/10 (3) – 09/10 (4) – 16/10 (5) – 23/10 (6) – 06/11 (7) – 13/11 (8) – 20/11 (9) – 27/11 (10) – 04/12 (11) – 11/12 (12)	 
Droit canonique de la vie consacrée @	Philippe TOXE	Vendredi, 14h-18h	Semestre 2
<p>Le droit prend en compte la vocation à la vie consacrée et sa réalisation en institut ou individuellement. En quoi consiste l'état de « vie consacrée » dans l'Eglise ? Comment entrer, demeurer dans cet état de vie et éventuellement en sortir ? Quelles sont les structures et les modes de gouvernement des Instituts ? Comment des personnes non consacrées peuvent être associées à ces instituts ? Comment est organisée la collaboration entre les instituts eux-mêmes, avec les Eglises particulières et avec l'Eglise toute entière ?</p>		22/01 (1-2) – 05/02 (3-4) – 05/03 (5-6) – 19/03 (7-8) – 09/04 (9-10) – 07/05 (11-12)	

Calendrier universitaire

Semestre 1

- Jeudi 10 septembre après-midi et vendredi 11 septembre 2020 *Session de rentrée de la Faculté de Droit canonique (célébration facultaire de la messe du Saint-Esprit)*
- Lundi 14 septembre *Début du 1^{er} semestre*
- Mardi 6 octobre *Messe de rentrée à 11h - rentrée de la Vie étudiante à 12h – rentrée académique*
- Du samedi 24 octobre soir au lundi 2 novembre matin *Vacances de Toussaint*
- Mercredi 11 novembre *Férié*
- Mardi 8 décembre *Fête patronale de l'I.C.P., messe à 12h15*
- Du samedi 19 décembre 2020 soir au lundi 4 janvier 2021 matin *Vacances de Noël*
- Semaine de révision (pas de cours) : du 4 au 8 janvier
- Semaine d'examens : du 11 au 15 janvier
- Samedi 16 janvier au soir *Fin du premier semestre*

Semestre 2

- Lundi 18 janvier 2021 *Début du 2^{ème} semestre*
- Jeudi 21 janvier *Cérémonie des vœux à 18h (célébration facultaire de la messe à 12h15)*
- Mardi 26 janvier *Fête de saint Thomas d'Aquin, messe à 12h15*
- Du samedi 13 février au lundi 22 février au matin *Vacances d'hiver*
- Du samedi 20 février au mardi 2 mars *Voyage d'études facultaire (pas de cours)*
- Du jeudi 1^{er} au lundi 5 avril *Triduum pascal (pas de cours)*
- Du samedi 17 avril au soir au lundi 3 mai au matin *Vacances de printemps*
- Vendredi 9 avril *Cérémonie de remise des diplômes de l'I.C.P.*
- Vendredi 8 mai *Armistice 1945 (férié)*
- Mercredi 12 mai *Célébration facultaire de la messe de S. Yves (à confirmer)*
- Jeudi 13 mai *Ascension (férie)*
- Lundi 24 mai *Pentecôte (férié)*
- Date limite pour le dépôt des mémoires : mercredi 19 mai 2021
- Semaine de révision (pas de cours) : du 31 mai au 4 juin 2021
- Semaine d'examens : du 2 juin au 5 juin 2021
- Semaine de soutenance des mémoires : du 14 au 18 juin 2021
- Vendredi 2 juillet au soir *Fin de l'année universitaire I.C.P.*

Vos notes :

A series of horizontal dashed lines for writing notes.

Vos notes :

A series of horizontal dashed lines for taking notes.

Congrès international :

La Faculté de Droit canonique de l'ICP accueille le XVII^e Congrès de la *Consociatio internationalis studio iuris canonici promovendo* rassemblant des chercheurs des cinq continents.

Le thème retenu est « *Personne, droit et justice : la contribution du droit canonique dans l'expérience juridique contemporaine* ».

Programme, informations et inscriptions sur : <http://consociatio.icp.fr>

